



AILE PARLEMENTAIRE  
DU BLOC QUÉBÉCOIS

# COMMUNIQUÉ

## Pour diffusion immédiate

---

### SUPLÉMENT DE REVENU VRAIMENT GARANTI GRÂCE AU BLOC QUÉBÉCOIS

---

Ottawa, le jeudi 28 mai 2009 – « En unissant leur voix pour appuyer les demandes du Bloc Québécois, les parlementaires de la Chambre des communes passent un message très clair au gouvernement Harper : la situation de dizaines de milliers d'aînés laissés pour compte par les lacunes du Supplément de revenu garanti est totalement inacceptable. Il faut modifier en profondeur le programme de Supplément de revenu garanti » a déclaré le député de Joliette et leader parlementaire du Bloc Québécois, **Pierre Paquette**, en commentant l'adoption de 144 députés contre 133, de la motion M-300 du Bloc Québécois visant à bonifier le Supplément de revenu garanti (SRG).

« Malgré les belles promesses des campagnes électorales, les conservateurs ont prouvé une fois de plus par leur nonchalance et leur inaction, le peu d'importance qu'ils accordent à nos aînés les plus démunis. Le vote d'hier en Chambre était une autre occasion de voir à quelle enseigne logeaient le parti de Stephen Harper au sujet des personnes âgées vulnérables » a déclaré le député de Joliette et leader parlementaire du Bloc Québécois, **Pierre Paquette**, rappelant que le SRG n'est pas cadeau de la part du gouvernement, mais bien un droit.

« En plus d'une augmentation de 110 dollars par mois des prestations du SRG, de l'inscription automatique pour les personnes de 65 ans et plus qui y ont droit, ainsi que la poursuite des versements pour une période de six mois au bénéfice des conjoints lors du décès des prestataires, les personnes âgées qui ont été flouées par le gouvernement ont droit à une pleine rétroactivité des montants dont ils ont été privés. Il est important de noter de ce sont des dizaines de milliers de Québécoises et de Québécois, dont 5000 environ dans Lanaudière, qui ne reçoivent actuellement pas le SRG, faute d'information. Cela représente une perte annuelle approximative de 22 millions de dollars » a expliqué **Pierre Paquette**.

**Pierre Paquette** tient à mentionner que les personnes se qualifiant pour le SRG pourraient recevoir jusqu'à 652.51 \$ par mois. De plus, les personnes admissibles qui font leur première demande pourraient bénéficier d'une rétroactivité pouvant aller jusqu'à 11 mois. Or, la réelle indexation sera attribuée à 9250 personnes âgées qui profitent déjà du SRG dans la circonscription de Joliette.

« Il y a eu un important travail de sensibilisation qui a précédé ce vote. D'abord, il y a eu des rencontres avec de nombreux aînés de ma circonscription ayant pour objectifs de leur faire signer des cartes postales remises au gouvernement Harper. Par la suite, il y a eu des conférences de presse et des rencontres avec des associations de la circonscription de Joliette, les médias locaux et la population afin de les renseigner à la cause et ainsi de mieux percevoir les réels besoins du comté » a précisé **Pierre Paquette**.

La motion du Bloc Québécois a fait l'objet d'un large consensus au sein des associations québécoises tout comme lanaudoises, représentant les personnes âgées. Tous ont appuyé les démarches du Bloc Québécois en vue d'améliorer le sort de nos aînés, dont le président de la Table des aînés de Lanaudière, Michel Haguette et de madame Louise Breton, représentante de l'évêque du diocèse de Joliette. L'Assemblée nationale a également appuyé à l'unanimité la semaine dernière le remboursement des personnes flouées par le régime de même que l'entièreté des objectifs visés par la motion du Bloc Québécois.

« L'appui de ces nombreux partenaires a permis de faire pression autant à l'endroit des députés libéraux que conservateurs afin d'obtenir une plus grande justice sociale pour nos aînés » s'est réjoui **Pierre Paquette**, député de Joliette et leader parlementaire du Bloc Québécois.

« En différentes occasions au cours des dernières années, les libéraux et les conservateurs se sont engagés à appuyer des actions présentées par le Bloc Québécois pour améliorer le sort de nos aînés. Alors qu'ils étaient dans l'opposition, en décembre 2005, les conservateurs s'étaient en effet montrés tout à fait favorables au remboursement de la pleine rétroactivité du SRG. Pourtant, maintenant qu'ils sont au pouvoir, ils se refusent toujours à accorder la pleine rétroactivité aux aînés qui en ont vraiment besoin, prétextant qu'un tel remboursement est trop compliqué. Le Bloc Québécois, lui, continu de faire valoir les intérêts du Québec » a conclu le député de Joliette.

– 30 –

Renseignements :

Jade Poitras Bessette  
Responsable des communications  
Cellulaire : 450.271.8663  
[www.pierrepayette.qc.ca](http://www.pierrepayette.qc.ca)